

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Du 27/09/2023

L'an 2023, le Vingt –sept septembre

Au siège de la société 2GZ en formation au capital de mille euros dont le siège est situé au 3 Centre Commercial Stendhal 37200 Tours s'est présenté au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la présidence.

Est présent :

Monsieur GHOUNBAJ BEN AMAR propriétaire de 60 actions	60
Monsieur GHOUNBAJ MOHAMED propriétaire de 40 actions.....	40
Total égal au nombre de parts sociales composant le capital social.....	100

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence est déclarée régulièrement constituée.

Ordre du jour

Nomination du directeur général à la création : GHOUNBAJ MOHAMED

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 27/09/2023

Résolution 1 : Nomination du nouveau directeur général

L'assemblée décide de nommer Monsieur GHOUNBAJ MOHAMED en qualité de directeur général de la Société 2GZ en formation. Monsieur GHOUNBAJ MOHAMED a accepté sa nomination et a déclaré ne pas être frappé d'une quelconque incapacité légale pour exercer cette fonction.

Résolution 2 : Pouvoirs pour formalités

L'assemblée donne tous pouvoirs au président de séance Monsieur GHOUNBAJ MOHAMED pour effectuer toutes les formalités légales et administratives nécessaires pour la mise en œuvre des résolutions susmentionnées.

Le président de séance déclare que l'ordre du jour a été entièrement traité et qu'il n'y a pas d'autre question à discuter.

La séance est levée

Fait à Tours le 27 Septembre 2023

GHOUNBAJ BEN AMAR

GHOUNBAJ MOHAMED

